

AFFICHAGE DE COURS

(article 10 convention collective des chargés de cours)

Ce formulaire peut être rempli électroniquement en utilisant une version récente d'Acrobat Reader. À noter que vous devez enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir. Téléchargez gratuitement [Acrobat Reader](#).

Unité académique d'embauche : École d'urbanisme et d'architecture de paysage (Urbanisme)
 Numéro de l'unité académique d'embauche : A/0400U
 Nom du directeur : Danielle Dagenais Numéro de téléphone : 514-343-6386

Pour chacune des sections, cochez la case appropriée

* Un formulaire distinct par catégorie d'emploi doit être utilisé

Affichage

☐ Affichage 10.05

☒ Affichage 10.13

Trimestre

☐ Automne

☐ Hiver

☒ Été

Catégorie d'emploi

☐ Chargé de cours

☐ Chargé de clinique

☒ Chargé de formation pratique

☐ Superviseur de stage

Année : 2020

Sigle du cours	Titre	Exigences de qualification	Nombre d'heures	Horaire prévu
URB6672A - 1 poste	Activité spéciale Drummondville	Voir ci-jointes	15 jours	10 au 29 mai 2020 (Présence en continu requis sans être nécessairement des journées pleines).

➡ Pour obtenir des pages supplémentaires utiliser les pages 2 et 3

Selon la clause 10.13b de la convention collective des chargés de cours, à chaque trimestre, la direction de l'unité académique est tenue de déterminer 3 dates concernant les affichages tardifs. Voici les dates retenues :

Date : 27 et 28 février 2020 Date : 19 et 20 mars 2020 Date : 8 et 9 avril 2020

TOUT CANDIDAT DOIT POSER SA CANDIDATURE SUR LE FORMULAIRE SPECC* ET LE REMETTRE À LA DIRECTION DE SON UNITÉ. * (<http://www.drh.umontreal.ca/documents/formulaires/bpe/SPECC.PDF>)

Date limite pour déposer sa candidature : 2 mars 2020

INFORMATIONS S'ADRESSANT EXCLUSIVEMENT AU SERVICE (UNITÉ ADMINISTRATIVE)

Retourner le formulaire SPEF-1010 (Affichage des cours) par courriel à l'adresse suivante : affichages-attributions-sccum@drh.umontreal.ca

L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les Autochtones à poser leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION
(provisaires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)
(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

- ☐ Provisaires
☒ Officielles

Unité d'embauche : École d'urbanisme et d'architecture de paysage (Urbanisme) - *clp*

Sigle et titre du cours : URB 6672A - Activité spéciale - Drummondville

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Diplôme de doctorat complété ou en cours en urbanisme ou aménagement avec une formation antérieure dans un champ complémentaire

Et

Expérience d'enseignement universitaire de 45 heures ou plus dans le champ du cours

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience)

Maîtrise en urbanisme ou en aménagement avec une expérience professionnelle d'au moins cinq ans en urbanisme

ET

Expérience d'enseignement universitaire de 45 heures ou plus dans le champ du cours

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

- 1) Intégration de diverses perspectives d'analyse pour dégager le potentiel d'intervention.
- 2) Formulation d'un projet d'intervention en urbanisme et élaboration de stratégies de mise en oeuvre:
 - Choix des moyens, montage institutionnel et financier.

Franck Scherrer

Université de Montréal
Bureau du personnel enseignant
Direction des ressources humaines
2013-05-22 10:21:40

Signature du directeur

22-05-2013 CPURB-338-5-b

Date d'adoption par l'Assemblée départementale

➡ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.